



Séparation d'union libre: crédit immobilier

Par **sayajo**, le **20/02/2009** à **10:43**

Bonjour,

Mon fils et sa compagne se sépare. Ils ont acheté une maison 50/50. Qui doit payer le crédit? la taxe foncière?...

Si l'un des deux reste dans la maison en attendant un éventuel acquéreur, doit-il payer la totalité du crédit ou doit-il une indemnité compensatrice?

Ils ont un enfant de 2 ans et vont appliquer la garde alternée.

Qui peut demander l'APL?

Qui l'inscrit à charge pour les impôts (revenus, T.H.)